

(lutte anti-impérialiste, soutien matériel et politique aux luttes sociales, organisation de l'auto-défense contre une éventuelle remontée de l'extrême-droite...).

## B — LES C.E.T. ET L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Là, il nous faut sortir du cercle vicieux : « nous n'avons pas d'expériences, donc pas de perspectives claires, donc nous ne pouvons pas encore intervenir ». Même si cela peut paraître volontariste, il s'agit maintenant de commencer une intervention systématique dans les C.E.T., qui si elle est pragmatique du début, pourra déboucher rapidement sur une intervention cohérente et concertée. De plus, il faut souligner qu'il y a déjà des expériences (*L'apprenti enchaîné* à Rouen, la liaison avec les C.E.T. à Toulouse, où l'expérience du cercle Voltaire à Paris), et que les élèves de C.E.T. continuent à manifester une combativité importante (grèves récentes de Strasbourg et Bordeaux).

Sur le type d'intervention à avoir, il faut là aussi sortir du dilemme métaphysique « doit-on développer d'abord une organisation de masse, ou faut-il au contraire implanter une avant-garde » ? mais comprendre le lien dialectique entre le développement de luttes de masse et l'apparition d'une avant-garde, colonne vertébrale de ces luttes.

### 1. Les axes d'intervention et les formes organisationnelles :

Un texte sortira plus complet, mais nous pouvons, à la lumière de quelques expériences, dégager plusieurs axes d'intervention :

— lutte contre la mainmise du patronat non seulement sur l'enseignement, mais surtout sur les débouchés ;

— lutte pour la valorisation des diplômes délivrés et pour la garantie de l'emploi au niveau de qualification acquis ;

— lutte contre une discipline destinée à donner un avant-goût du travail en usine ;

— lutte contre la pré-exploitation : travail aux pièces, stages en usine non rémunérés ;

— intervention sur la question de l'armée, des loisirs, sur l'actualité politique.

Comme base de cette intervention, nous devons nous servir du relatif prestige qu'a le mouvement lycéen, mais offrir le minimum de sérieux et de rigueur, car déclencher par exemple une grève dans un C.E.T. implique avant tout l'assurance de pouvoir garantir la sécurité des grévistes (on exclut plus facilement un élève de C.E.T. qu'un lycéen).

Sur les formes d'organisation à mettre en place, il ne s'agit pas de raisonner in abstracto, indépendamment des formes d'or-